

Le bilan de la Journée de l'arbre

- Session : 2020-2021
- Année : 2021
- N° : 155 (2020-2021) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 05/01/2021**

- de LEGASSE Dimitri
- à TELLIER Céline, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal

Cela fait bien longtemps que cette période de l'année voit s'organiser la Journée de l'arbre, consistant en une distribution gratuite d'arbres aux citoyens.

Seulement, la crise sanitaire est passée par là et 15 communes sur les 60 qui s'étaient inscrites ont décidé d'annuler cet événement, les 45 autres préférant s'adapter aux conditions sanitaires.

Madame la Ministre peut-elle dresser un bilan de cette Journée de l'arbre un peu particulière ?

Combien d'arbres ont pu être distribués et combien de citoyens en ont bénéficié ?

Y a-t-il beaucoup d'arbres qui n'ont pu être distribués et, le cas échéant, quelle a été leur autre destination ?

- **Réponse du 05/02/2021**

- de TELLIER Céline

Chaque année 60 communes sont sélectionnées par l'administration régionale pour distribuer des plants au grand public lors de la Semaine de l'Arbre. Pour l'édition toute particulière de 2020, 45 villes et communes ont confirmé l'organisation de l'évènement, 12 communes l'ont réorientée, ne distribuant pas les plants, mais les gardant pour replantation. Enfin, 3 communes s'en sont retirées.

De plus, une série de ville et communes organisaient aussi une distribution, mais sur fonds propres et sans le soutien régional.

Les conditions sanitaires en vigueur fin novembre ont nécessité une réorganisation de la distribution publique. Un protocole sanitaire a été élaboré et proposé aux 45 communes distributrices. Grâce à leur engagement et leur souplesse, l'évènement a pu confirmer son succès. Différentes modalités limitant au maximum les contacts physiques entre personnes ont été appliquées, selon les situations et installations locales : prise de rendez-vous, drive-in, étalement de la période de distribution...

Ces nouvelles modalités ont permis de distribuer 44 005 plants, dont 4 410 pommiers basse-tige au sein des 45 villes et communes participantes.

Nous ne disposons pas de précisions quant au nombre de citoyens concernés par cette action, car un point de distribution communal peut desservir également la population des communes voisines.

Nous ne disposons pas non plus des chiffres émanant des villes et communes qui distribuait des plants de leur côté sans soutien régional.

Les 15 995 plants attribués aux 15 autres communes ont été valorisés au travers de projets de plantation dans le cadre de la campagne « Yes We Plant », soit sur le territoire des communes sélectionnées, soit dans le cadre d'une redistribution à des organisations publiques ou associatives.

Quelle que soit leur réaffectation, les plants auront bien évidemment alimenté le compteur des 4 000 km de haies ou du million d'arbres.